

04**+
Doubl
scol
04a****Le Péage de R. - St Rambert d'A.****- Andance – Annonay.****La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Pont d'Andance

Déviation des transports publics et scolaires
à compter du lundi 6 janvier 2020.

Information

Par mesure de précaution, la traversée du pont d'Andance sera interdite aux cars assurant le transport de personnes (lignes régulières et lignes commerciales) à compter du lundi 6 janvier 2020.

L'organisation de la ligne régulière 04 et des doublages scolaires est modifiée.

L'arrêt Andancette – Pont est supprimé et transféré à l'arrêt Andancette – Les Payots.

Les informations horaires sont disponibles et téléchargeables sur le site de la Région :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/306-perturbations.htm>

Nature de la perturbation

Fermeture du pont d'Andance.

Durée

Définitivement.

Impact sur la ligne

LR04 et Transport scolaire :

- Suppression de l'arrêt Andancette – Le Pont.
- Modifications horaires.



Contact transporteur

SRADDA
04 75 41 85 85